

Alphabétisation numérique et gouvernance communautaire des données pour les praticiens du patrimoine culturel immatériel au Burkina Faso

Exploiter l'utilisation responsable de la technologie pour le développement social et économique au Burkina Faso : soutenir la gouvernance des données du patrimoine culturel menée par la communauté grâce à l'alphabétisation numérique/intelligence artificielle (IA)

Ce projet vise à promouvoir un développement économique et social durable au Burkina Faso en travaillant avec les praticiens du patrimoine culturel immatériel pour développer des compétences en alphabétisation numérique/IA soutenant une utilisation responsable de la technologie pour la gouvernance des données du patrimoine culturel.

Le concept de patrimoine culturel immatériel (PCI), également appelé patrimoine vivant, fait référence aux connaissances et aux savoir-faire patrimoniaux tels que les contes, l'artisanat, les spectacles et les connaissances agricoles ou culinaires, transmis de génération en génération et qui apportent un sens et une valeur aux communautés et groupes qui les exercent. La [Convention du patrimoine immatériel de l'UNESCO](#) vise à aider les communautés et les groupes de praticiens à gérer leur propre patrimoine, contrairement à la [Convention du patrimoine mondial de 1972](#) qui se concentre sur les lieux patrimoniaux, souvent gérés par des experts tels que des architectes ou des archéologues.

De nombreux types de patrimoine culturel immatériel procurent non seulement un sentiment d'identité et de sens à leurs praticiens, mais ils soutiennent également les moyens de subsistance. La promotion d'approches respectueuses du patrimoine et fondées sur les droits pour soutenir la durabilité économique et culturelle par la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel a récemment fait l'objet d'une réunion d'experts et d'un projet de note d'orientation dans le cadre de la Convention. ¹Divers projets ont travaillé avec les communautés et les praticiens du patrimoine culturel immatériel pour aider à développer des stratégies commerciales respectueuses du patrimoine qui prennent également en compte la sauvegarde du patrimoine. ²Cependant, il existe un manque de clarté sur ce à quoi pourrait ressembler une utilisation responsable de l'IA en ce qui concerne la durabilité économique et culturelle du patrimoine culturel immatériel, et sur la manière dont les praticiens et les

¹Voir <https://ich.unesco.org/fr/moyens-de-vie-01315> et la note d'orientation en annexe du présent document https://ich.unesco.org/doc/src/LHE-23-18.COM-12_FR_Rev..docx

²Voir www.hipams.org

communautés peuvent maximiser les avantages et minimiser les risques liés à l'utilisation des outils d'IA par eux-mêmes et par d'autres.

Trouver un équilibre entre promotion et protection

De nombreux artistes contemporains et traditionnels souhaitent promouvoir leur travail en ligne et accroître leur visibilité. L'élargissement de l'accès numérique offre des possibilités de sensibilisation au patrimoine culturel et de commercialisation de produits culturels en ligne. Comme les artistes contemporains, les praticiens du PCI (tels que les artisans traditionnels, les musiciens et les interprètes) peuvent également utiliser l'IA et d'autres technologies numériques pour créer de nouveaux produits et services innovants. Cependant, il est important de veiller à ce que les artistes et les communautés culturelles bénéficient et soient correctement attribués lorsqu'ils ou d'autres utilisent leurs données culturelles pour générer des revenus. La mise en ligne de nouvelles données pourrait exposer les artistes à de nouveaux défis en matière de fausses déclarations, d'utilisation abusive et d'appropriation illicite par des tiers, un processus qui est devenu plus facile et moins cher avec l'émergence d'une IA générative librement disponible et formée sur des ensembles de données culturelles. Les protections du droit d'auteur ou du design ne s'appliquent généralement pas aux motifs traditionnels, et les praticiens du PCI, y compris les communautés autochtones et locales, peuvent constater que leurs motifs traditionnels sont modifiés de manière inappropriée, ne leur sont pas attribués et qu'ils ne bénéficient pas des revenus générés par les modifications de ceux-ci.³

Le contenu culturel africain, en particulier celui des communautés d'artistes traditionnels, est actuellement sous-représenté en ligne, ce qui peut être source d'ignorance et d'incompréhension. Il est tout aussi important de remédier au déséquilibre des données entre le Nord et le Sud que de fournir un accès équitable à Internet et aux outils d'IA, car l'invisibilité en ligne peut avoir un coût important à long terme. Cependant, la sous-représentation en ligne peut donner aux artistes et créateurs culturels africains un avantage concurrentiel temporaire sur les artistes contemporains et traditionnels occidentaux pour le moment, car leur travail ne peut actuellement pas être aussi facilement copié et utilisé par des tiers utilisant l'IA générative. Cela souligne l'importance de développer des compétences en matière de culture numérique/d'IA pour la gouvernance des données du patrimoine culturel par des communautés qui sont sur le point d'obtenir un meilleur accès à Internet, mais qui n'ont pas encore partagé une grande partie de leurs données culturelles en ligne. Cependant, une grande partie de la formation à la culture numérique se concentre sur les personnes qui ont déjà un bon accès à Internet et sur les artistes contemporains plutôt que traditionnels.

³Voir par exemple <https://www.terrijanke.com.au/post/the-new-frontier-artificial-intelligence-copyright-and-indigenous-culture>

Les outils d’alphabétisation numérique/IA pour la gouvernance des données culturelles communautaires qui seront conçus dans le cadre de ce projet sont destinés à aider les groupes ou communautés de praticiens du PCI au Burkina Faso et ailleurs en Afrique à décider quelles informations culturelles partager en ligne et comment les partager. Cela pourrait impliquer de réfléchir à l’équilibre entre la protection des informations culturelles secrètes et sacrées contre une diffusion à grande échelle, la garantie que les intérêts des communautés d’artistes sont respectés et protégés (par exemple en sélectionnant soigneusement ce qui est mis en ligne, en garantissant l’attribution dans les métadonnées, en se prémunissant contre l’accès et l’utilisation non autorisés) et la promotion d’une plus grande visibilité du patrimoine culturel (par exemple en partageant des photos de paniers ou de festivals pour vendre des produits et des services).

Qui est l’équipe de recherche ?

Les partenaires de l’Université de Hull, dirigés par la chercheuse principale Dr Harriet Deacon et les co-chercheurs Prof Kevin Pimblet et Dr Bhupesh Mishra, collaborent avec des partenaires de l’UNB au Burkina Faso, dirigés par Dr Leonce Ki. Nous serons assistés par Dr Freda Owusu, Prof Avril Joffe et Dr Mathilde Pavis agissant en tant que consultants.

Que ferons-nous ?

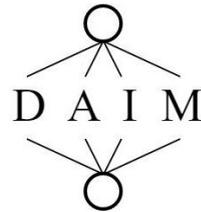
Au cours du projet, l’équipe de recherche travaillera avec des communautés et des groupes d’artistes de masques, de vanniers et de musiciens pour déterminer leurs besoins, leurs préoccupations et leurs espoirs en matière d’engagement en ligne. Des supports de renforcement des capacités appropriés en matière d’« alphabétisation en IA pour la culture » seront élaborés, testés et diffusés aux Burkinabés, répondant aux divers besoins locaux en matière d’alphabétisation numérique/IA et apportant un soutien aux discussions communautaires sur la gouvernance des données culturelles. L’une des priorités du projet sera de veiller à ce que les communautés (et les individus, le cas échéant) conservent la propriété et le contrôle de toute documentation de leurs données culturelles générées au cours du projet, ainsi que l’accès à celle-ci.

Des boîtes à outils de renforcement des capacités seront testées au sein des communautés et adaptées pour une utilisation plus large dans les contextes africains. Nous travaillerons également avec des experts et des spécialistes du secteur d’autres pays africains pour adapter les boîtes à outils aux intermédiaires numériques (par exemple, les musées, les ONG) et à d’autres parties prenantes africaines. Le projet élaborera des notes d’orientation pertinentes pour l’Afrique à l’intersection entre la gouvernance des données du patrimoine culturel, les industries culturelles et l’intelligence artificielle. Nous prévoyons de publier plusieurs articles de recherche sur ces questions.

Qui a financé le projet ?

Le projet a été financé dans le cadre du programme de subventions de recherche orientées vers les défis 2024 de l'ODA de la British Academy : Défis sociétaux et approches des technologies responsables. Le programme est soutenu par le Fonds de partenariats scientifiques internationaux (ISPF) du gouvernement britannique.

Voir <https://www.thebritishacademy.ac.uk/programmes/oda-challenge-oriented-research-grants-projects-2024-societal-challenges-and-approaches-to-responsible-technologies/>



L'UNB (créée en 1995), anciennement Université Polytechnique de Bobo-Dioulasso, est une université publique du Burkina Faso, nommée d'après Nazi Boni (1909-1969), un homme politique pro-démocratie et écrivain né dans le pays.

La British Academy est l'académie nationale du Royaume-Uni pour les sciences humaines et sociales, et un organisme d'octroi de subventions qui investit dans des chercheurs et des projets à travers le Royaume-Uni et à l'étranger , engageant le public et influençant les politiques au profit de tous.

L'Université de Hull (créée en 1927) est une université publique de recherche en Angleterre, basée dans la ville où est né Wiliam Wilberforce (1759-1833), homme politique britannique, philanthrope et leader du mouvement pour l'abolition de la traite des esclaves.